

Compte rendu

Conseil d'école du 10 mars 2025

Participants :

Municipalités : Sept-Saulx : Madame CHAUMET (Maire de Sept-Saulx) et Prosnes : Madame DROUET (conseillère municipale de Prosnes), Monsieur DESSOYE représentant de la CUGR

Equipe Enseignante : Madame ENGRAND (Directrice, enseignante), Madame VASSEUR, Madame PLOS, Madame PIGOT et Monsieur BOURGEOIS (enseignants)

Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN) : Madame PINTAT

Représentants Titulaires des parents d'élèves : Madame BOUVIER, Madame CHANOINE, Madame TAROT, Madame ZOURANE, Madame MENETRIER et Monsieur HERVEUX

Excusés : Monsieur BASTIEN (Inspecteur de l'Education Nationale), Mesdames GODFROY et GRASSET (ATSEM), Mesdames LEVEQUE, et PHULPIN (AESH), Mme KREBS (enseignante) .

Invitée : Madame HANON (présidente de l'APEPS)

Secrétaire de séance : Madame Bouvier

Ordre du jour :

- Remerciements
- Sorties et manifestations
- Sécurité et condition d'organisation du dialogue avec les parents
- Budget
- Prévision des effectifs
- Intervention APEPS

1. Remerciements

A la Communauté Urbaine du Grand Reims pour :

- pour les différents travaux et le financement de différent petit matériel → changement des panneaux d'éclairage en LED

A la Mairie de Sept-Saulx et la Mairie de Prosnes pour :

- le financement de sapins de Noël pour chaque classe ainsi que la participation au financement du spectacle de Noël pour l'école.

A l'Apeps (association des parents d'élèves) pour :

- le financement du goûter de Noël (l'Apeps remercie le Moulin de la Prosnes pour le don de farine pour les crêpes) et les galettes des rois.
- la participation au financement du spectacle de Noël de l'école.
- Les différents actions pour les enfants (carnaval, vente de fromage ...)

A Monsieur Pintat : pour sa prestation en tant que Père Noël, pour les enfants de l'école.

2. Sorties et manifestations réalisées

1er trimestre :

- * Le projet « ferme » pour les maternelle
- * Le projet musique pour les CE2/CM1 avec la chanteuse Silda
- * Spectacle Montval « T'as vu l'heure » du CP au CM2 – un peu « bébé » pour les plus grands
- * Spectacle « La couleur des émotions » : compliqué pour les petits, impossible à comprendre sans avoir lu l'album en amont

2ème trimestre :

- * Spectacle Montval en anglais « Lily Poppins in Ireland » du CP au CM2 – vraiment adapté avec les CM, plus compliqué pour les CP
- * Spectacle de Noël pour toutes les classes
- * Spectacle de Noël pour l'école fait par les enfants (danses et théâtre)
- * Concours « j'aime mon patrimoine » pour les CE2/CM1 et CM1/CM2
- * Concours « Dessine ton Roland Garros » pour les CE2/CM1
- * Concert des CE2/CM1 suite au projet musique
- * Projet musique des maternelles : déçu par le projet qui n'était pas du tout adapté aux enfants de maternelle ; ce n'était pas le projet initialement prévu

Sorties et manifestations à venir

projet ferme (maternelles et CP):

4 interventions en classe (comment fabriquer du pain, animaux...)
visite à la ferme de Liart en fin d'année

3ème trimestre :

- * Spectacle Montval
- * Permis piéton - prévention
- * Intervention de la SNCF – prévention et explication sur tous les dangers (très pédagogique)
- * Scolarando (début juin)
- * Sortie de fin d'année à la ferme de Liart le 9 mai (matsCP) au château de Guise pour les élémentaires (du CP au CM2) le 30 juin

La photo de groupe est prévue le 12 mai 2025.

Demande de changement pour l'année prochaine pour faire les photos individuels et de classe sur une même date – date proposée le 7 octobre

Bilan concernant la piscine :

Le Cycle piscine, d'un semestre, a pris fin le 5 février 2025. Tout s'est bien passé. Une séance a été annulée car l'analyse de l'eau ne permettait pas de laisser les enfants faire la séance. Rien à signaler d'autre pour cette année. Les CM1/CM2 ont donc passé l'ASSN (attestation scolaire savoir nager). 6 CM2 sur 9 et 12 CM1 sur 20 ont eu leur ASSN. Ceux qui ne l'ont pas obtenu pourront la repasser jusqu'en

sixième. Cette attestation a également une valeur dans les activités extrascolaires, il est donc important que les enfants aient le niveau pour éviter les accidents. Nous remercions également les parents accompagnateurs.

3. a. Sécurité

⇒ 1PPMS (attentat/intrusion armée) a eu lieu le 18/11/24.

Scénario : Un individu armé rentre dans l'école alors que les enfants sont en classe.

Déroulement : Chaque classe se confine dans leur classe avec fermeture des différents accès.

Tout s'est bien déroulé.

Un coup de sifflet a été donné pour signaler l'intrusion, celui-ci a été relayé par la maternelle. Le CUGR nous a équipé de Takie-Walkie pour la communication entre les classes. Ce moyen a été très efficace.

Un prochain exercice PPMS risque majeur pluie-inondation extrême aura lieu le 18 mars 2025.

3. b. Condition d'organisation du dialogue avec les parents

Le temps d'accueil est un temps de surveillance pour les enseignants et non un temps d'échange avec les parents. Les parents ne sont donc pas autorisés à rentrer dans l'établissement si un rendez-vous n'a pas été pris. Pour toute demande de rendez-vous, les échanges peuvent se faire également par ONE.

Il a été demandé aux parents de se créer un compte Educonnect et ONE pour avoir accès à ces échanges.

4. Budget

Pour l'année passée, il n'y a pas eu de dépassement de budget Grand Reims. (comme chaque année)

Pour cette année 2025, les budgets (Grand Reims) restent identiques :

-58€ par enfant pour les sorties scolaires. (sorties de fin d'année, de proximité) dans la limite d'1/3 pour le Grand Reims

Nous avons une nouvelle application pour faire nos demandes de subventions cette année. (Open Sub)

-50€ pour les fournitures scolaires.

Budget pour les coopératives :

Tombola : 4500€ de bénéfice – Les enseignants remercient les enfants et leurs parents pour leur implication dans ce projet qui permet à la coopérative de se relever et de financer une partie de la sortie de fin d'année ainsi que du matériel pédagogique.

Rappel du coût de Montval :

→ Le Grand Reims donne une subvention de 8€ par enfant tous les ans

→ Affiliation Montval : 2€ par enfant de maternelle et 3€ par enfant d'élémentaire = 292€ -

la question se pose pour une affiliation l'année prochaine, les spectacles ne correspondent pas toujours aux attentes.

→ Spectacles : 5 € par élève et par spectacle, payés par les parents

→ **Projet culturel** : 5 € par élève, par projet (les projets musiques ont été offerts aux enfants suite à la bonne réussite de la tombola) CE2/CM1 : $5 \times 20 = 100€$ PS/MS/GS : $5 \times 35 = 75€$

+ les autres coûts :

OCCE : En maternelle : 134,64€ soit, 3.06€ par enfant payés par la coopérative maternelle
Pour l'élémentaire 210,16€ soit 2,84€ par enfant payés par la coopérative élémentaire

Edumoov : 45€ pour les élémentaire payés par la coopérative élémentaire (seul la classe de CE2/CM1 ne s'est pas abonnée)

Concours Kangourou : N'aura pas lieu cette année / à la place mise en place de la semaine des mathématiques

Spectacle de Noël : 680€ payés par les Mairies de Sept Saulx/ Prosnes et l'Apeps (Maternelle au CM2)

Piscine payée (entrées et transport) par le Grand Reims

Ferme de Liart : maternelle : 2289 € (car 790 € après négociation (au lieu de 950€), entrées : 1499 € avec 4 animations d'une demie journée en classe pour 2 classes) => 54 élèves

Château de Guise: CP, CP/CE1 , CE2/CM1, CM1/CM2 : 2835€ (1799€ car et 1036€ entrées) => 74 élèves

5. Prévision d'effectifs : 117 élèves (actuellement il y a 110 élèves)

15 PS (enfants nés en 2022)

9 MS

15 GS

12 CP

18 CE1

16 CE2

12 CM1

20 CM2

Il s'agit d'une estimation, car toutes les inscriptions de PS + les autres éventuelles ne sont pas forcément connues à ce jour. La campagne d'inscription a commencé le 3 mars 2025. Les parents ayant des enfants en âge d'être inscrits (nés en 2022 pour les PS), doivent se présenter à la Mairie de Sept-Saulx pour une inscription. Invitation en mai-juin pour la visite de l'école pour les nouveaux élèves

Répartition pas encore faite à ce jour

6. APEPS

411€ de bénéfices pour la vente de fromages – déçu par le peu d'argent récolté

La Kermesse aura lieu le samedi 5 juillet : interventions des classes le matin suivi par les jeux proposés, présence d'un food-truck. Il est rappelé que le but de la Kermesse est de financer des sorties scolaires, du matériel pédagogique...

Questions diverses

- Madame Engrand réitère la demande d'obtenir un bouton poussoir en lien avec le visiophone. Cela éviterait de faire sortir les élèves, ou à l'enseignant de laisser sa classe surtout en période de « Vigipirate renforcé ».
- Monsieur DESSOYE indique que la demande fait parti de la liste des choses prévues

Madame Plos réitère la demande de bancs

Monsieur DESSOYE et Madame Chaumet répondent que « c'est dans les tuyaux »

Travaux non finis dans la salle de classe de Madame Plos au niveau du volet

Monsieur DESSOYE note la remarque

Problématique de tables bancales et de chaises cassées

Monsieur DESSOYE répond qu'il faut faire remonter le problème

- Organisation de la journée des 100 jours d'école prévue le 22 avril = après midi sans cartable permettra de fêter les 30 ans de l'école par la même occasion
 - Si des parents sont disponibles pour nous accompagner dans cet évènement, ils doivent se faire connaître auprès de l'école : ateliers cuisine, artistique, sportif
 - La mairie de Sept-Saulx a fourni d'anciennes photos pour une exposition photo

○ Problème intrusion dans l'école : animal et potentiellement des personnes

- une réparation du grillage pourrait empêcher ces intrusions
- enlèvement du cube de récupération des eaux de pluie prévu pour éviter aux individus de monter sur le toit de l'école

○ Stationnement des enseignants sur l'arrière de l'école à la place du « terrain en friche »

- compétence du Grand Reims
- par contre un éclairage pourrait être mis le long du cimetière pour permettre aux enseignants et parents d'élève de se garer

○ Stationnement : voisinage

- mail fait à tous les parents pour respecter le stationnement

○ Demande de communication plus « large » envers les parents, notamment par rapport à la tombola, ses bénéficiaires et ses gagnants,

○ La question des gâteaux « fait maison » est abordée : quelques parents ne sont pas en accord avec l'idée de manger des gâteaux préparés à la maison pour des questions d'allergie et d'hygiène
vote du conseil d'école : les gâteaux « fait maison » restent autorisés, si certains parents ne souhaitent pas que leurs enfants mangent ces gâteaux une solution peut être envisagée (apport de gâteaux industriels en amont)

○ il est demandé également pourquoi les gâteaux ne peuvent pas être transportés dans le bus

- c'est le règlement du bus

La séance est levée à 19h12

Le prochain Conseil d'école se tiendra le mardi 17 juin 2025 à 17h30.

Signature de la Directrice

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a final horizontal stroke.

Signature de la secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized initial 'S' followed by several loops and a horizontal stroke.